

Tél/Fax 05 61 68 71 50

Mairie.vira@orange.fr

Vira, le 18 janvier 2018

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 15 janvier 2018
convoquée le 27 décembre 2017

Présents Gilles BERDOT, Igor CABEZOS, Mathieu CARAYOL, Jean-Louis CLAUZET, Eva de SIMORRE, Milène GALY, Dominique JALLIER, Nadine LLORENS, Hélène POUJOL, Jean SERRANO, Jean-François SPRIET
Secrétaire de séance : Gilles Berdot

1) Présentation et débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable avec la participation du cabinet PAYSAGE

Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) a été préparé par la commission.

Il est présenté à l'ensemble du conseil pour un débat.

Il a pour objectifs :

- Préserver l'identité rurale du territoire garante du cadre de vie des virassiens (environnement, identité agricole, qualité patrimoniale et paysagère)
- Porter un projet répondant aux enjeux supra communaux (SCOT...) et en particulier une consommation d'espace limitée (1.40 Ha) avec différentes typologies de l'habitat (locatif, propriétaires habitants...)
- Renforcer la centralité du bourg...

Le cabinet Paysage répond aux demandes de précisions des conseillers.

Une réunion de présentation aux Personnes Publiques Associées est programmée pour le 22 février 14h00.

Une réunion publique sera ensuite programmée.

2) Approbation du compte rendu de la réunion précédente (27 novembre 2017)

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

3) Compte rendu des réunions par les délégués

a. RPI et inspection académique

Les effectifs du RPI sont en baisse rapide depuis 3 ans et est aujourd'hui de 89 élèves (17/18 élèves par classe en moyenne). Ils resteront du même ordre en 2018/2019.

Dans ces conditions, une fermeture de classe est inéluctable.

Des contacts sont néanmoins pris avec les RPI des Pujols et de Rieucros pour voir s'il est possible d'imaginer d'autres organisations et/ou d'autres regroupements pour l'avenir. Il faut savoir que l'organisation des Pujols est très centralisée malgré une présence sur 7 communes.

Je pense qu'aucune solution ne peut être trouvée à très court terme.

b. SMDEA

AG avec présentation des budgets.

Points importants : une augmentation des tarifs de 5% et l'adhésion de Villeneuve d'Olmes.

c. SDE 09 (syndicat électricité)

Réunion statutaire-

Débat sur l'opportunité de couper l'éclairage public la nuit et retour d'expérience (plutôt positif) sur Foix.

Nous en reparlerons lors de la nuit de la thermographie.

4) Délibérations :

a. Prenant acte des prêts octroyés de 2006 à 2015 à la commune par le syndicat d'électricité SDE09 et en autorisant le règlement après prise en compte dans le budget 2018

Le SMDEA a réalisé un certain nombre de travaux dans la commune.

Ces travaux ont toujours été payés en fonctionnement compte 65548 (contribution aux organismes de regroupement)

Or il apparaît que l'essentiel des montants dus doivent s'analyser comme des remboursements d'emprunts dont les intérêts doivent se comptabiliser en fonctionnement au compte 66111 et le capital doit se comptabiliser en investissement au compte 1641.

Le SDE 09 nous a fourni les tableaux d'amortissement et la synthèse de la situation à ce jour est la suivante :

Emprunts de Vira auprès du SDE09

1 – EP 2006

Prêt à échéance annuelle

Emprunt de 5800 € le 1/09/2006 sur 15 ans – fin : 01/01/2021 – 4.09%

Annuité 493.96 €

Solde au 01/01/2018 : 1 789.24 €

2 – EP 2008

Prêt à échéance annuelle

Emprunt de 1650 € le 5/02/2009 sur 15 ans – fin : 05/02/2024 – 4.62%

Annuité 154.91 €

Solde au 02/02/2018 : 908.83 €

3 – EP 2012

Prêt à échéance annuelle

Emprunt de 6200 € le 5/11/2013 sur 15 ans – fin : 05/11/2027 – 5.27%

Annuité 608.27 €

Solde au 05/11/2018 : 4 635.94 €

4 – EP 2014-2015

Prêt à échéance trimestrielle

Emprunt de 2 700 € le 5/03/2015 sur 15 ans – fin : 05/12/2030 – 1.85 %

Annuité 206.56 € (4x51.64)

Solde au 02/02/2018 : 2 381.70 €

Synthèse au 01/01/2018

- Reste à rembourser : 9 715 € en capital
- Echéances : 1463.70 €/an

Le conseil, à l'unanimité, prend acte des prêts octroyés de 2006 à 2015 à la commune par le syndicat d'électricité SDE09, selon les tableaux d'amortissement fournis et en autorise le règlement après prise en compte dans le budget 2018

b. Portant avis du conseil sur la modification des statuts du SDE 09

Le SDE 09, à la suite du rejet des statuts présentés précédemment, a adopté le 15 décembre 2017 de nouveaux statuts. Le conseil municipal doit se prononcer sur ces nouveaux documents. Le conseil délibère favorablement à l'unanimité.

c. Acceptant le devis de réfection de la toiture de la véranda de l'école, autorisant le maire à demander les subventions correspondantes (Etat et Conseil départemental). L'opération sera mise, le cas échéant, au budget 2018

Monsieur le maire rappelle au conseil que, bien que des travaux importants aient été réalisés à l'école de Vira depuis 2002, la toiture n'a jamais été refaite.

Depuis 3 mois, nous avons subi 2 sinistres sur la partie véranda et la toiture est aujourd'hui protégée par une bâche.

L'entreprise Artuso est intervenue pour les réparations d'urgence, mais signale que cette toiture est en très mauvais état et que de nouvelles fuites se reproduiront inévitablement à court terme.

Dans ces conditions, le Maire propose que nous procédions à la réfection urgente de cette partie de toiture.

Le coût de cette réfection s'élèverait à 4756 € HT en tenant compte d'une marge pour imprévus de 300 €. La commune en assurerait la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre.

Il propose également de demander une subvention à l'état au titre de la DETR 2018 et une aide au département dans le cadre du FDAL 2018.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne son accord sur le principe des travaux à réaliser dès que possible en 2018, décide d'en assurer la maîtrise d'ouvrage, de demander une

subvention à l'état au titre de la DETR et au département au titre du FDAL, valide le plan de financement prévisionnel tel que repris ci-dessous, dit que la dépense sera portée au budget 2018.

Il charge le Maire de demander les subventions correspondantes et de faire réaliser les travaux.

Plan de financement prévisionnel

<i>Poste de coût HT</i>	<i>Montant estimé</i>
<i>Devis Artuso</i>	<i>4456,00</i>
<i>Marge pour imprévus 7%</i>	<i>300,00</i>
<i>Total HT à financer</i>	<i>4756,00</i>

Plan de financement prévisionnel

<i>Total à Financer</i>		<i>4756,00</i>
<i>Subventions attendues</i>		
<i>DETR - arrondi</i>	<i>30,00%</i>	<i>1400,00</i>
<i>FDAL - arrondi</i>	<i>30,00%</i>	<i>1400,00</i>
<i>Autofinancement</i>		<i>1956,00</i>

d. Autorisant le paiement avant le vote du budget de dépenses d'investissement :

Jusqu'au vote du budget, seules les dépenses courantes de fonctionnement peuvent être décaissées sauf autorisation du conseil municipal sous forme d'une délibération. Celle-ci spécifie que :

jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Budget 2017 : 33750 € soit une limite de 8437 €.

Investissements concernés : Frais d'étude – 4000 €, Frais de publication – 300 €, Bâtiments publics – 4000 €.

Le conseil délibère favorablement, à l'unanimité.

5 Informations diverses :

- Tarification SMECTOM

Le Smectom est confronté à un besoin d'investissement considérable qui devra être répercuté sur les taxes d'enlèvement des ordures ménagères.

Des simulations permettent d'imaginer, pour notre compte, une évolution d'un taux de 13.71% à 14.35% entre 2017 et 2023.

L'ancienne communauté de communes du pays de Foix adoptera la même logique de tarification que le territoire de Varilhes, ce qui se traduira par des hausses beaucoup plus élevées, mais différenciées selon les secteurs historiques.

- Fibre optique :

Devant les problèmes fonciers, l'armoire de raccordement SRO sera implantée de l'autre côté de la rue Rescanières, face au transformateur électrique et à côté de la chambre de tirage téléphonique actuelle. Les travaux débiteront au premier semestre 2018 et le raccordement des habitations sera réalisé au second trimestre 2019. Le dossier complet est accessible sur le site de la commune.

- Nuit de la thermographie :

La date est fixée au 29 mars 2018. Merci à Igor de réserver la salle

○ , Etablissement Public Foncier

La Région a opté pour un établissement public foncier régional.

Dans ces conditions, nous avons redéfini nos besoins indicatifs (expertise et portage financier) à savoir :

- Abandon du projet de lotissement
- Achat du bâtiment en ruine rue Rescanières
- Négociation et achat du terrain parking rue Rescanières

Liste à compléter et à renvoyer pour le 5 janvier 2018 au plus tard à p.calmels@agglo-pfv.fr

Porteur du projet	Commune	Nom du projet	Qui maîtrise le foncier (commune, EPIC, ...)?	Foncier non maîtrisé	Type de projet	Type de projet projeté (Habitat, économie, équipement, agricole ...)	Date d'acquisition souhaitée par l'EPFL	Surface m²	Coût du foncier	Remarques
Commune	VIRA	Extension urbain- (lotissement)	Privé	oui	1	Habitat	5	15000	20 000 €	Projet abandonné
		Réhabilitation habitation en ruine rue Rescanières	Privé	oui		Réhabilitation habitat centre bourg	4	280 m² dont environ 200m² couverts	35 000 €	Estimation - travaux commencés par le propriétaire il y a 10 ans et abandonnés...
		Parking	Privé	oui	3	Équipement	5	122	6 000 €	
Total									41 000 €	

1

Outil de travail dans le cadre de la mise à jour du Plan Pluriannuel d'Intervention (PPI) de l'EPF Occitanie

○ Travaux de voirie

Le chiffrage de 700 m route de Sabatier, à priori retenue pour 2018/2019, s'élève à 19188.13 €

○ Accessibilité

Après mise en demeure de la préfecture, nous avons dû établir les attestations d'accessibilité pour les bâtiments communaux (travaux 2012).

Pour les bâtiments en 5^{ème} catégorie, cette attestation peut être établie par le maire.

En ce qui concerne la salle des fêtes, en 4^{ème} catégorie, nous avons été amenés à faire certifier la réalisation des travaux par Arcalia/Veritas pour un coût de 576 €.

Pour mémoire, le montant des travaux était de l'ordre de 2000 € TTC

○ Terrain communal

Accord de l'acheteur potentiel sur les conditions discutées lors du précédent conseil.

Reste le problème de la localisation du stock de déchets verts de la commune et en conséquence d'un investissement en matériel et surtout dans un garage pour le dit matériel.

Résultats provisoires 2017

2017 Résultat provisoire

Fonctionnement	
Dépenses	95 986,97 €
Recettes	125 697,26 €
Excédent	29 710,29 €
Excédent reporté	65 343,69 €
Excédent global de fonctionnement	95 053,98 €
Investissement	
Dépenses	38 233,59 €
Recettes	24 283,57 €
Excédent	-13 950,02 €
Déficit 2016 reporté	12 808,56 €
Résultat investissement	-26 758,58 €
Résultat global de l'année	68 295,40 €

Points de vigilance - risque de report sur 2018

Périscolaire	4 750,00 €
Epareuse	1 500,00 €
TVA	mémoire
EDF N-1	mémoire
Fonds amorçage	850,00 €
Total	7 100,00 €

Questions diverses

Le conseil est d'accord pour la vente d'occasion de la débroussailleuse tondeuse Récato 60 de 2008. Elle ne sert plus depuis très longtemps mais est en très bon état. Utilisation : moins de 200 h. Valeur neuve actuelle : 2700 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15